

PROCES-VERBAL

BUREAU DEPARTEMENTAL

Du 05 Octobre 2017

<u>Présents</u>: Jacques PHILIPPE - Patrick ERRIEN — Pascale SIMON — Chantal BEAUQUIN - Dominique BOUDEAU - Franck BAUDRILLER — Dimitri BREHERET — Jacques BALZAC — Franck JOUNIER — Sophie

LAMBOUR - Mireille COURBOULAY - Sébastien LHERMITE

Invités: Yannick OLIVIER – Christian RODET

Excusé: Didier AUBERT (Invité permanent)

1. ADOPTION DU PV DE LA REUNION DE BUREAU DU 07/09/2017

Le procès- verbal du Bureau qui s'est tenu le 07 Septembre 2017 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

2. INFORMATIONS DU PRESIDENT

- Réunion Clubs pro féminins : Le 9 Octobre se déroulera, à l'initiative du Comité, une réunion à laquelle sont conviés les dirigeants des clubs du RB44, du NRB et le BCSP REZE pour réfléchir sur l'avenir de la filière professionnelle féminine et comment des synergies peuvent être mises en place pour assurer la réussite des deux Clubs.
- Réunion Clubs Employeurs : La réunion des Clubs Employeurs s'est déroulée le 21 Septembre. De nouveaux Clubs et de nouveaux dirigeants étaient présents. A cette occasion Guénaël LAHONDA a fait un état des lieux, il a été très pertinent dans ses propos.
- Automnales à la Pommeraye : Jacques PHILIPPE pense qu'il est intéressant d'y participer. Il invite les Membres du Bureau à s'inscrire.
 Les frais d'inscription et d'hébergement seront pris en charge par le Comité.
- Soirée « Dubuisson » à NORT sur ERDRE : Cette soirée se déroulera le 18 Octobre, à ce jour 15 personnes se sont inscrites.
- Electrocardiogramme pour les arbitres club de plus de 35 ans : Cet examen, même s'il peut s'avérer utile, est une contrainte supplémentaire pour les arbitres club, contrainte qui n'est pas exigée pour les joueurs entrant dans ce critère.
 - Un courrier signé par le Président de la Ligue et par les 5 Présidents des Comités Départementaux a été envoyé au Président de la Commission médicale Fédérale avec copie au Président de la Fédération, afin d'avoir des explications quant aux raisons qui ont motivé cette nouvelle mesure contraignante pour les clubs.

Subventions Conseil Départemental : La subvention liée à la présentation de notre pacte de coopération augmente de 2000€.

La dotation « matériel » du Conseil Départemental destinée aux Sports Co pour l'olympiade s'élève à 21221€. Cette subvention a aidé à l'acquisition des ordinateurs qui ont été offerts à tous les Clubs du département, à l'initiative du Comité qui a également contribué au financement.

Jacques PHILIPPE souligne que le Comité entretien de très bonnes relations avec le Conseil Départemental.

- Assemblée Fédérale : Jacques PHILIPPE, Dimitri BREHERET et Chantal BEAUQUIN représenteront le Comité à l'Assemblée Générale Fédérale qui se déroulera le 14 Octobre à SAINT ETIENNE.
- Jeu SHOOTING DAY: Patrick ERRIEN présente au Bureau un exemplaire du jeu qui pourrait éventuellement être offert par le Comité, comme récompense à l'occasion de certaines manifestations.
- Contrôle des licences et des listes de « Brûlés » : Jacques PHILIPPE remercie la Commission Sportive et tous les Bénévoles qui ont réalisé le contrôle des licences.

Ce contrôle, compte tenu du volume de travail qu'il représente, ne pourra être renouvelé sous cette forme, des solutions devront être trouvées car au vu des anomalies constatées ce contrôle s'avère indispensable.

En ce qui concerne les « Brûlés » Dimitri BREHERET a piloté une réunion à laquelle participaient les Commissions Sportive et Qualification ayant pour but de clarifier le rôle de chacune d'elles.

Aujourd'hui 3 personnes de la Commission Sportive contrôlent les feuilles de marque le Mardi et le Jeudi matin. C'est insuffisant pour contrôler les feuilles Seniors D1 à D4 ainsi que les D1 dans les catégories « Jeunes ».

Des Bénévoles appartenant à la Commission Qualification et à la Commission de Discipline, interviendront en aide le Jeudi après-midi.

Chantal BEAUQUIN note qu'il manque beaucoup de feuilles. En conséquence, les scores rentrés par les Clubs sur FBI peuvent par la suite être invalidés si une irrégularité est constatée lors du contrôle de la feuille par le Comité.

Il faut étudier la possibilité de sortir un listing des feuilles manquantes lors de l'enregistrement des scores par le Comité.

La saison prochaine le problème devrait être réglé avec la généralisation de l'E. Marque.

A ce sujet Jacques PHILIPPE rappelle que les feuilles de match ne doivent en aucun cas sortir du Comité.

En ce qui concerne la liste des joueurs « brûlés » dans les ententes, la Commission Sportive va créer pour la saison prochaine, un formulaire destiné au Club porteur qui sera en charge de renseigner la liste des joueurs « brûlés », ceci afin de faciliter le contrôle.

Dans le cadre des CTC Inter-équipes et ententes, pour faciliter l'enregistrement, il pourrait être mis en place, pour la saison prochaine, un formulaire de deux pages, la première relative à l'engagement de l'équipe et la deuxième pour la composition de l'équipe (Club porteur, composition de l'équipe...).

En ce qui concerne la qualification des joueurs, aujourd'hui ils sont qualifiés par le Club qui renseigne FBI, mais la qualification ne devrait être effective qu'après validation des documents par les Comités ce qui n'est pas le cas actuellement.

Pour éviter d'éventuels litiges, il est peut-être envisageable de faire évoluer le logiciel FBI pour que la qualification d'un joueur ne soit effective qu'après validation par son Comité.

Jacques PHILIPPE et Franck JOUNIER ont assisté aux manifestations organisées par le Club de DONGES à l'occasion de son cinquantenaire.

3. INFORMATIONS DU DIRECTEUR

- The Bridge: Le bilan définitif a été établi, il montre que le Comité a dégagé un excédent de 7816,11€.
- Recrutement du quatrième CTF: Nous n'avons reçu aucune candidature à ce jour. Cependant Yannick OLIVIER recevra demain une personne qui pourrait correspondre au profil mais qui ne serait pas disponible dans l'immédiat étant engagé par ailleurs actuellement. Ce recrutement serait reporté pour la fin de cette saison.
- Réception des listes de « brûlés » : La date butoir d'envoi des listes de « brûlés » était fixée au 1/09. La Commission Sportive a prolongé le délai d'envoi au 14/09, malgré cette prolongation certains Clubs n'ont pas régularisé leur situation, ils ont donc été logiquement pénalisés. A ce sujet, certains de ces Clubs ont échangé à charge contre le Comité. Jacques PHILIPPE demande à Yannick OLIVIER de préparer un courrier à l'attention de ces Clubs dans lequel il rappellera que le délai d'envoi a été prolongé de 2 semaines et que les dispositions financières ont été votées par les Clubs en Assemblée Générale. Il faut noter qu'heureusement très peu de Clubs n'étaient pas en règle.
- Yannick OLIVIER informe le Bureau que le Club de CARQUEFOU n'a pas réglé l'intégralité de ses engagements d'équipe. La Comptabilité a transmis un rappel au Club concerné. Cette situation est intolérable, car les équipes de ce Club participe à un championnat qui a débuté. Le Comité se réserve le droit de suspendre les équipes du Club engagées en Département.
 - Le Bureau demande qu'un courrier recommandé de mise en demeure signé par le Président soit adressé au Club.
- Pénalités pour licence manquante : Ces pénalités doivent-elles être appliquées au niveau d'une équipe ou au niveau du Club ?
 - Après discussion, le Bureau décide de maintenir la règle appliquée les saisons précédentes, à savoir application au niveau d'une équipe.
 - Si la règle doit être modifiée, la modification sera inscrite dans les dispositions financières applicables lors de la saison prochaine et soumise au vote de l'Assemblée Générale.
- Club de l'ASTA : A l'initiative de Parents bénévoles ce Club redémarre. Ils ont sollicité le Comité pour le prêt de deux panneaux de Mini-basket pour cette saison.
 Le Bureau accepte de prêter les deux panneaux moyennant un chèque de caution.
 - o Administratif:
- Patrice LORENZI reprendra son poste le 13/10/2017.
- Comme il en avait informé le Bureau au cours de sa précédente réunion, Yannick OLIVIER a mis en place un tableau pour les CTF dans lequel sont répertoriés leurs tâches, horaires, récupérations et congés.

Jacques PHILIPPE indique que dans le cadre de notre nouvelle organisation un cadrage est indispensable.

- Les fiches de poste des CTF ont été revues en collaboration avec les intéressés. Pour limiter le travail administratif des CTF, un ou une secrétaire du pôle administratif sera affecté pour chacun d'entre eux.
- Les entretiens individuels ont été fixés au 16/10/2017. A ce sujet les Présidents de Commission pourront faire remonter au Président ou au Secrétaire Général leurs observations ou demandes concernant nos collaborateurs. Un compte rendu de ces entretiens sera à leur disposition.
- Yannick OLIVIER reverra les fiches de procédure afin de les actualiser.
- Yannick OLIVIER rencontrera les Présidents de Commission pour faire le point sur les tâches confiées aux salariés.
- Yannick OLIVIER informe le Bureau que, dans un souci d'économie, le contrat avec la Société de nettoyage a été dénoncé. Il cessera à la fin de l'année. A cet effet nous allons recruter un agent d'entretien en CDI pour 6 à 8 heures par semaine.

4. BILAN APPART CITY CUP

En tenant compte des subventions du Conseil Départemental et de Sport Plus Conseil, le Comité a dégagé un excédent de 5852,29€.

Ce résultat est en léger recul par rapport aux années précédentes.

Yannick OLIVIER présente au Bureau le détail recettes/ dépenses.

A ce jour, il n'est pas acquis que l'APPART CITY CUP se déroule à Nantes en 2018.

5. PLAN DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR NORD-EST DU DEPARTEMENT

- En l'absence de Alain GUERESSE, Christian RODET présente au Bureau l'avancement du projet concernant le développement du Basket dans le Nord/Est du département.
- Christian RODET rappelle qu'avant l'été, un groupe de travail avait été créé, qu'une zone d'intervention avait été définie et que le groupe de travail s'était interrogé sur la manière de mener à bien les actions programmées.
- En ce début de saison, le groupe de travail s'est réuni le 2 Octobre dans les locaux du Comité. Cette réunion avait pour but de déterminer les actions à mener en termes de contenu et de planning d'ici la fin de la mandature.
- Au cours de cette réunion les échanges ont été très intéressants.
- Le groupe de travail s'est élargi grâce à la participation de Membres des Clubs impactés par le projet.

- Les axes de progrès définis en fonction des diagnostics effectués dans les Clubs sont les suivants :
 - Améliorer la technicité de l'encadrement
 - Augmenter le nombre de Cadres techniques
 - Augmenter le nombre d'arbitres qualifiés
 - o Augmenter le nombre de Dirigeants
 - o Améliorer le niveau de pratique en compétition
 - Améliorer la communication
 - Améliorer la trésorerie des Clubs
 - Améliorer la gestion administrative des Clubs
 - o Prendre en compte l'éloignement géographique.
- Une prochaine réunion décentralisée du groupe se tiendra le 6 Novembre.
- Le Comité a sollicité la Direction des Sports du Conseil Départemental pour lui présenter le projet et mettre en avant les éventuels problèmes relationnels entre les Clubs et les Communes.
- Christian RODET pense qu'il est indispensable que les Clubs participants aient un projet Club, à ce sujet le Comité devra les aider.
- En conclusion Jacques PHILIPPE se félicite du bon travail réalisé par le groupe.

6. TOUR DES COMMISSIONS

Technique (Franck BAUDRILLIER) :

- o Formation du joueur : les Sélections garçons et filles 2005 seront en stage à Saint Sébastien sur Loire les 24,25 et 26 Octobre.
- Clinic D1 et Open : Le Clinic s'est déroulé à Basse Indre le 17 Septembre. Le Comité tient à remercier le Club de Basse Indre pour la qualité de son accueil. La formation « cadre » était de qualité, cependant la participation d'autres Commissions, Sportive, CDO... pourrait être envisagée pour pouvoir répondre à des questions bien spécifiques.
- Contrairement aux saisons précédentes, un nombre trop important de Clubs, et non des moindres, ne se sont pas déplacés. Devant cet état de fait, le Comité appliquera ses dispositions financières, prévoyant une pénalité de 56 Euros
- Formation Accompagnateur d'équipe : Deux sites fonctionnent actuellement, Nantes et Blain. Le contenu des interventions porte sur le managérat, la connaissance du public encadré, l'environnement....
- La Commission Technique a sollicité la présence de la Vice- Présidente du Conseil Départemental lors de la prochaine réunion qui aura lieu le 14 Octobre.
- F. BAUDRILLER rappelle que cette formation est gratuite et que toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.
- o Formation de secteur : La date limite d'inscription est fixée au 18 Octobre.
- ETD: La première réunion s'est tenue le jeudi 28 Septembre. Il y a de nouveaux Membres qui sont venus renforcer le Groupe. Le compte rendu de cette réunion sera prochainement disponible.

 Sections Sportives Scolaires: Au cours de sa prochaine réunion le Bureau du CD44 examinera les possibilités de financement pour la mise en place de ces sections.

Mini et Jeunes (Sophie LAMBOUR) :

- La Commission se réunira le 11 Octobre pour faire un débriefing de la Fête du mini Basket 2017 et amorcer le travail pour celle de 2018. Elle se penchera en particulier sur les désistements de dernière minute qui perturbent considérablement l'organisation.
- o La fête du Baby Basket aura lieu le 10 Décembre.
- o Les qualifications « secteur » pour le challenge Benjamin se dérouleront le 17 Décembre.
- La date du 21 Avril 2018 a été évoquée pour l'organisation du Forum Départemental, mais il faut prendre en considération que ce même jour se dérouleront les finales nationales du challenge Benjamins et les finales de Coupe de France et de ce fait il est possible que nous manquions d'intervenants.
- Le 3 Juin se déroulera la fête du mini basket sur le parking de la Beaujoire, il faut penser à réserver le site auprès de la Mairie de Nantes.

Sportive (Chantal BEAUQUIN)

- La vérification des feuilles de marque fait apparaître que sur certaines rencontres, souvent des rencontres « jeunes », les personnes qui tiennent la table ne sont pas licenciées.
- o Jacques PHILIPPE rappelle que toute personne officiant sur une rencontre, joueur, entraineur, arbitre ou OTM, doit être impérativement licenciée.
 - Une information dans ce sens sera faite à l'ensemble des Clubs par le Secrétaire Général.
- Si le défaut de licence persistait, une saisine du Président ou du Secrétaire Général serait faite auprès de la Commission de Discipline qui serait amenée à ouvrir un dossier disciplinaire.
- Un Club qui s'est engagé tardivement en D4 pour remplacer un Club qui a fait forfait général, n'a pas été en mesure de disputer sa première rencontre à domicile, la salle n'étant pas libre. Le Bureau accepte à titre exceptionnel, compte tenu de ce cas de force majeure, et contrairement au règlement Fédéral, le report de cette rencontre.

C.D.O. (Sébastien LHERMITE)

- Le stage « débutants » qui s'est déroulé à La Baule a été une réussite quant au nombre de participants (63) et à la qualité de l'encadrement.
- Sébastien LHERMITE souligne le très bon travail de Véronique VOYEAU sur l'ensemble des stages de début de saison. Il revient aussi sur la pertinence des interventions de la Commission de Discipline sur ces stages.
- o Jacques BALZAC précise qu'il y a eu de nombreuses questions posées et que les stagiaires ont pris conscience que la Commission de Discipline n'était pas là pour les sanctionner mais au contraire pour les aider.
- Formation E. Marque: 4 dates sont prévues, les formations se dérouleront sur SAINT NAZAIRE, SAINTE LUCE et MACHECOUL. Ces formations seront assurées par les OTM Haut Niveau du département.

- Un groupe de travail a été mis en place pour organiser des soirées à thème sur l'arbitrage.
- Ces soirées se dérouleront sur 4 sites à partir du mois de Novembre. Les thèmes abordés seront : la gestion d'une rencontre, les violations et les nouvelles règles. Ces soirées s'adressent à tous et sont gratuites.
- Sébastien LHERMITE informe le Bureau que toutes les rencontres du prochain tour de Coupe de Loire Atlantique qui aura lieu le 4 Novembre ne pourront être couvertes. La priorité sera donnée aux rencontres D1, D2 Seniors et D1 Jeunes.

Qualification (Pascale SIMON)

- Le CD 44 compte à ce jour 22412 licenciés ce qui fait apparaître une baisse de 1,1% par rapport à la saison dernière à la même date.
- o En ce qui concerne les mutations, nous en sommes à 1082.
- o Le nombre de licences « T » est légèrement inférieur à la saison précédente.
- o La Commission arrive à la fin des vérifications concernant la Charte de l'Engagement.
- Les listes validées seront transmises aux Clubs concernés pour validation afin d'éviter d'éventuels problèmes lorsque la Charte sera applicable.
- o Au cours du prochain Bureau un point exact sera fait.
- Pascale SIMON signale qu'elle a déjà eu des contacts pour la mise en place de CTC la saison prochaine en particulier en zone rurale.

Discipline (Jacques BALZAC)

- O Aucun dossier n'a été ouvert à ce jour.
- La Commission a participé aux stages Arbitres qui se sont déroulés à Donges et à la Joliverie les 16 et 23 Septembre.
 - Les dossiers étudiés par la Commission la saison dernière ont servi de base de travail. Les thèmes avaient été préparés en amont par Véronique VOYEAU et Jacques BALZAC.
 - A ce sujet nous avons eu de bons retours de la part des participants.

Patrimoine (Dominique BOUDEAU)

- Dominique BOUDEAU a participé le mardi 3 Octobre à la Ligue à une réunion sur le patrimoine régional.
- O Il présentera la candidature de Guy CAMUS à l'académie.

7. QUESTIONS DIVERSES

- Yannick OLIVIER informe le Bureau de la disparition de certains matériels.
- A cet effet, en accord avec le Secrétaire Général, il va étudier la mise en place d'un système de badgeage pour accéder aux locaux du Comité et la création de rayonnages, fermés à clé, réservés à chaque CTF, à l'Agent d'entretien et aux Elus. Un double des clés sera disponible auprès du Directeur et du Secrétaire Général.
- Christian RODET rappelle que les inscriptions pour le challenge Benjamins débuteront le 15 Octobre par Google Drive. Le fichier Excel existant devra être actualisé.

La séance est levée à 23h30

Le Président Jacques PHILIPPE Le Secrétaire Général Patrick ERRIEN